

FICHE DE POSTE :

Apprenti Entraîneur (préparation BEF)

Lieu de travail : Siège du District à Pont-Hébert
+ interventions terrain sur le territoire
départemental

Mission Principale :

L'apprenti entraîneur aura des missions d'encadrement sportif, de formation et développement ainsi que de communication et coordination.

Rattachement Hiérarchique : Conseiller
Technique Départemental / Responsable
Technique du District / Président du District

LES RESPONSABILITÉS DU POSTE :

MISSIONS DÉTAILLÉES :

Encadrement sportif :

- Participation à l'encadrement des actions techniques départementales
- Soutien aux clubs dans leurs projets sportifs
- Co-animation de séances dans les clubs (projets club, écoles de foot...)

Formation & développement :

- Participation à l'organisation de modules de formation technique
- Mise en œuvre de projets pédagogiques en lien avec la formation BEF

Communication & coordination :

- Rédaction de bilans d'action
- Participation aux travaux de la Commission Technique Départementale et Commission des Jeunes
- Appui ponctuel à la communication du district (photos, vidéos, valorisation)

DURÉE :

- 1 an (selon la formation BEF)
- A partir du 01/09/2025

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Contrat d'apprentissage en alternance avec un centre de formation habilité
- Interventions dans divers lieux (clubs, installations sportives, siège du District)
- Matériel fourni (ordinateur, équipements, etc.)
- Participation aux frais de déplacement selon barème en vigueur

PROFIL RECHERCHÉ :

- Être inscrit ou en cours d'inscription au BEF
- Titulaire du BMF
- Expérience en encadrement d'équipe ou d'actions techniques
- Aisance relationnelle, autonomie, esprit d'initiative
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Maîtrise des divers logiciels de bureautique et aptitude à rédiger
- Permis B indispensable
- La connaissance du football départemental et une domiciliation en Manche sont souhaitées.

CANDIDATURE:

Envoyer vos CV et lettre de motivation à
shamon@manche.fff.fr

Fin des candidatures :
30/06/2025